

## PONT ROULANT « C.A.U.E.S Pontier »

Selon la R.423 de la CNAMTS  
Formation initiale



Durée : 2 journées – 14 heures

<u>Objectif</u>	Acquérir les connaissances nécessaires pour manipuler un pont roulant en toute sécurité. Utiliser rationnellement et sûrement un pont roulant à commande au sol ou télécommandé.
<u>Public</u>	Toute personne de plus de 18 ans appelée à manipuler un pont roulant.
<u>Pré-requis</u>	Permis B souhaité. Etre reconnu apte après une visite médicale auprès d'un médecin du travail. Des tests psychotechniques peuvent être requis selon avis du médecin du travail.
<u>Sanction</u>	attestation

### PROGRAMME

#### Présentation des différents types d'échafaudages

#### Enseignement théorique et pratique (7h00 minimum)

Les causes d'accidents

Les types, quelques chiffres..

Le cadre réglementaire

Les obligations du constructeur, de l'utilisateur  
la recommandation, la conduite des ponts roulants..

La connaissance des ponts

Définition, estimation de la durée de vie, les principaux mouvements, les commandes, les câbles, les moufles, les crochets, les principaux organes et dispositifs de sécurité, les installations électriques.

#### Les mesures organisationnelles et techniques

#### La préparation à la mise en route

#### La conduite en sécurité

#### Méthodes, moyens pédagogiques

- ✓ **Animateur expert** dans le domaine du travail en hauteur
- ✓ **Moyens pédagogiques**  
Ordinateur portable  
Vidéoprojecteur  
Mises en situation pratiques  
Alternance équilibrée entre ateliers pratiques et théorie  
Livret pédagogique
- ✓ **A fournir impérativement**  
La notice d'utilisation  
Le contrat d'entretien  
La visite générale périodique à jour (-3 mois)
- ✓ **Modalités d'évaluation des acquis**  
Evaluation des connaissances selon la grille d'évaluation du référentiel sanctionnant l'aptitude à l'utilisation de pont roulant
- ✓ **Chaque participant devra se munir de ses EPI :**  
Gants  
Chaussures de sécurité  
Casque...

## L'entretien et les réparations

### **Evaluation théorique et pratique ( 07h00 maximum)**

Evaluation théorique / pratique réalisées à partir du référentiel de connaissances et fiches d'évaluation. Le tests d'évaluation est mis en œuvre et réalisé par une personne qualifiée dénommée « testeur ».  
L'actualisation de la formation doit se dérouler au maximum tous les 5 ans.

12 avenue du Québec  
Parc ICADE - Bâtiment Hibiscus  
Entrée n°9  
91140 VILLEBON SUR YVETTE

Tél. : 01.60.92.10.76.  
nathalie.gosselin@caride.fr